



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

CoDir ILCB du 3 mars 2026 à 9h30

ILCB.FR

PRESENTS

Johannes Ziegler, Nadéra Bureau, Chotiga Pattamadilok, Clément François, Marianne Jover, Christine Meunier, Thomas Schatz, Xavier Alario, Marie-Hélène Grosbras, Noël Nguyen, Deirdre Bolger, Thierry Legou, Mitsuko Aramaki, Lilia Mena, Olivier Coulon, Jean-Luc Anton, Thierry Chaminade, Fabrice Lefèvre.

Excusés: Laurent Prévot, Andrea Brovelli, Daniel Mestre, Bruno Torresani, Bruno Giordano, James German, Pascal Belin, Benjamin Morillon, Kistof Strijkers, Christian-G. Bénar, Caterina Petrone, Daniele Schön, Marie Montant, Marieke Longcamp, Cheryl Freck-Mestre, Abdellah Fourtassi, Arnaud Rey, Julie Gullstrand, Adrien Meguerditchian, Elin Runnqvist, Jean-Michel Badier.

ORDRE DU JOUR

1. Actualités
2. Retour discussion avec UFR Sciences à propos du MaSCo
3. Indicateurs
4. École d'été
5. Demandes au fil de l'eau
6. Divers

Participer à la réunion Zoom

<https://univ-amu-fr.zoom.us/j/93614036213?pwd=r2Zseab45YwPR15fybg06iQ3f38ubT.1>

POINTS ABORDÉS

1. Actualités

Honoris Causa amU 2026

Les cérémonies des Honoris Causa d'Aix-Marseille Université se tiendront prochainement. Cette année, deux personnalités en lien étroit avec l'ILCB seront mises à l'honneur : Usha Goswami (membre du IAB) et Martin Pickering (honorary ILCB member).

Usha Goswami restera 3 mois avec nous, elle sera accueillie au LPL, où un bureau sera mis à sa disposition. Elle sera donc disponible pour des échanges et

collaborations avec les membres intéressés. Ses travaux portent notamment sur les bases neurales de la dyslexie développementale, les bases neurales de la parole et du langage, ainsi que sur les dimensions rythmiques et motrices du traitement du langage.

La cérémonie officielle en leur honneur est programmée le 7 avril 2026 et se tiendra, selon les informations disponibles à ce jour, sur invitation. Martin Pickering sera présenté par Noël Nguyen, et Usha Goswami par Johannes Ziegler.

Par ailleurs, il a été demandé à l'ILCB d'organiser, au sein de la Faculté ALLSH, un événement académique en présence des deux Honoris Causa, prévu le **10 avril 2026**. Cet événement vise à valoriser la Faculté (dont le CRPN et le LPL font partie), tout en mettant en lumière l'implication et le rôle structurant de l'ILCB.

Initialement envisagé sous la forme d'un « lunch talk » sur le campus Schuman, le format et l'intitulé de l'événement pourront être ajustés au regard du prestige des intervenants. Les membres sont invités à proposer des suggestions pour le nom de cet événement.

Il a également été évoqué la possibilité d'associer la troisième personnalité honorée par amU à cette rencontre. Les équipes du LPL et de l'ILCB se sont dit ouvertes à cette perspective.

ILCB PhD Program – Annual Workshop

L'atelier annuel organisé par les doctorants et postdoctorants de l'ILCB se tiendra le **20 mars 2026** sur le campus Saint-Charles. Il comprendra des présentations orales, une keynote de Philippe Albouy (Chaire ILCB-Iméra) et une poster session ouverte à l'ensemble des inscrits. Les inscriptions sont encore ouvertes.

SCSC 2026 – Annual Meeting

L'organisation de SCSC 2026 suit son cours. Les échéances récentes (soumissions et inscriptions) ont été rappelées, et la mobilisation de la communauté ILCB est encouragée.

2. Retour discussion avec UFR Sciences à propos du MASCO

Pour rappel, en l'absence de visibilité budgétaire, l'ILCB ne peut actuellement pas s'engager à couvrir les dépenses liées aux heures de vacances du Master, pour un montant d'environ 15 000 euros pour l'année 2026-2027 car ces heures seront facturées après la période d'éligibilité des dépenses. Depuis l'année dernière, l'équipe pédagogique du Master veille à ce que cette problématique soit traitée au niveau des composantes responsables des parcours de la mention Sciences Cognitives.

À la suite d'une première réunion visant à exposer clairement la situation aux différents représentants de la Faculté des Sciences, l'équipe de direction de celle-ci a proposé l'organisation d'une nouvelle réunion réunissant les représentants du MaSCo, de la Faculté des Sciences et de la Faculté ALLSH.

Lors de cette réunion, le RST a rappelé clairement que tant que la question de la prise en charge de la masse salariale n'est pas clarifiée, l'ILCB ne pourra pas s'engager dans d'autres activités ou missions structurantes.

Sur le plan pédagogique, la situation du MaSCo reste fragile : en l'absence de solution, il existe un risque d'interruption de l'un des deux parcours en raison du manque de financement. Une note positive toutefois : Laurence Mouret s'est engagée à intervenir auprès de Denis Bertin afin de soutenir le dossier.

Du côté de la Faculté ALLSH, les élections à venir ont été mentionnées comme une opportunité stratégique à considérer dans l'intérêt de l'ILCB et du MaSCo. Noël Nguyen a invité la communauté des chercheurs à s'inscrire sur les listes électorales.

3. Indicateurs

La campagne d'indicateurs ANR 2025 a commencé le 6 février avec le lancement du formulaire pour recueillir des informations essentielles côté membres.

Plus de 38 membres ont répondu à la campagne et relancement. Vous pouvez encore remplir jusqu'à la fin de la semaine.

Il a été rappelé les principales informations que l'institut souhaite recueillir :

- l'obtention de nouveaux cofinancements pour les projets de recherche ;
- l'obtention de nouveaux contrats doctoraux ou le recrutement de post-doctorants dans le cadre de projets relevant du périmètre de l'ILCB ;
- l'obtention de prix ou distinctions par les membres de l'institut.

Merci à tous ce qui ont répondu ce formulaire.

4. École d'été

Au cours du mois de février, plusieurs éléments du programme de l'école d'été ont été finalisés. Les cours proposés ont été confirmés, les activités prévues pour cette édition ont été définies, les résumés des intervenants ont été recueillis et l'ensemble des contenus a fait l'objet d'une mise en page.

Dans un second temps, tous les intervenants ont été recontactés afin de confirmer leurs créneaux de participation et d'intégrer, le cas échéant, les éventuels ajustements demandés.

À ce jour, seules les présentations en hommage à Friedemann Pulvermüller ne sont pas entièrement finalisées. Quatre interventions étaient initialement prévues. Il a finalement été convenu que les intervenants seraient Arnaud Rey, Marie Montant, Kristof Strijkers et Johannes Ziegler.

L'objectif est de stabiliser ces derniers éléments d'ici la fin de la semaine afin de pouvoir lancer la campagne de communication pour les candidatures externes.

Par ailleurs, Friederike Moltmann (Centre Granger) a exprimé son souhait de s'impliquer plus activement dans les activités de l'ILCB. Elle prévoit de proposer un séminaire au mois de mai afin de présenter ses travaux. La possibilité d'une implication dans l'école d'été a été évoquée. Celle-ci pourrait être envisagée pour l'édition suivante, la linguistique étant actuellement peu représentée dans les thématiques de l'ILCB Summer School.

Demandes au fil de l'eau

a) Neuronautes : Eloise Triffault, Clémentine Casoli

Projet : Forum des sciences cognitives : Le langage

Besoin : Soutien financier

Budget : 1 000 euros

Avis du CoDir favorable

Commentaires du CoDir : Événement en cohérence avec les thématiques de l'institut, bien rédigé, et dont l'ensemble des intervenants sont membres de l'ILCB.

Simon Thibault

Projet : Traitement de Séquences dans des modalités visuo-phonologique et visuo-motrice

Besoin : Gratification de stage

Budget : 693 euros

Avis du CoDir favorable

Commentaires du CoDir : Projet en cohérence avec les thématiques de l'ILCB. Le contenu du projet ainsi que les missions confiées à la stagiaire ont été clarifiés.

Divers

Université d'Aix-Marseille

5 avenue Pasteur B.P. 80975
F - 13604 Aix-en-Provence Cedex 1

ILCB.fr

page 5



Retraite ILCB 2027

La préparation de la retraite ILCB 2027 a été évoquée. Pour rappel, elle se déroulera à Carry-le-Rouet sur une durée de trois jours et deux nuits. À ce stade, le calendrier de réservation du lieu n'est pas encore ouvert.

Une première estimation budgétaire a été partagée, évaluant le coût de l'événement à environ 50 000 euros. La retraite serait envisagée de préférence au mois de mai.